Lundi 10 septembre 1928. — No 104. *68me année.* *Annonces : No 52. Téléphone Rédaction : No 31.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. **9.—**
Avec *Bulletin officiel* ..... » **13.50**
ETRANGER : Un an ..... fr. **18.—**
Avec *Bulletin officiel* ..... » **22.—**
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... **20** ct. | ETRANGER ..... **30** ct.
SUISSE ..... **25** » | *RÉCLAMES* .... **50** »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à **PUBLICITAS**, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Un détracteur du libéralisme

Dès la création de la *Patrie valaisanne*, on y a ouvert une rubrique de propagande soignée, intitulée *Aux Ecoutes*, où M. F.-M. B. était bien à son aise pour organiser sa croisade contre Messire Satan, dont il dénonçait, à grand renfort d'arguments renversants, la présence réelle dans les loges maçonniques. N'en déplaise à notre sceptique ami Zadig, le bon chanoine d'Agaune recueillit au cours de cette campagne force mérites, gloire et célébrité dans le monde... où l'on rit.

Pendant les semaines de la canicule, l'apologétique rédacteur, qui a encore d'autres besognes sur les bras, a fait un peu relâche et a déserté quelquefois le coin choisi de la *Patrie* où l'on avait le plaisir de le rencontrer avec Méphistophélès dont il s'était fait le chaperon complaisant.

Mais nous ne lui ferons nul reproche, attendu que M. B. avait bien droit à quelque repos, que du reste son sujet de prédilection était bien rebattu, et que d'autre part il a eu la main fort heureuse dans le choix des confrères complaisants qui ont bien voulu le seconder dans sa rude guerre quotidienne contre tous les maux, les erreurs et les perversités de notre siècle corrompu.

Les disciples de M. B. partagent en tous cas son fanatisme inspiré. L'un deux, s'est montré particulièrement impitoyable pour la Révolution française et tout ce qui s'en est suivi. Il a maudit les révoltes de l'esprit humain avec toute la fougue de son ardeur juvénile.

Sous sa plume les dix-sept articles de la Déclaration des Droits de l'Homme, les principes de 1789, sont des insanités et des bourdes. Les erreurs modernes (lisez les opinions qui portent ombrage à la soif de domination de certaines corporations !) sont confondues dans la même « mare de sang où barbotent avec le communisme et le bolchévisme, l'immense troupeau des quadrupèdes (admirez le style naturaliste du jeune écrivain !) : socialismes, radicalismes à la peau rose, orange ou rouge marchant les yeux fermés vers l'étang où ils vont tomber ». Puis M. X. — ainsi appellerons-nous le collaborateur « caniculaire » de la *Patrie* (son article le plus réussi est daté du 26 juillet) traite fort peu charitablement le libéralisme catholique qu'il appelle le « monstre à deux têtes (sic.) du modernisme pratique ».

Le citoyen libéral qui est sincèrement croyant, qui ne tire de ses convictions religieuses ni vanité ni profit, contrairement à ce que font des hypocrites dont toute la religion est à fleur de peau et en gestes extérieurs, le libéral catholique est proprement bafoué par un jeune homme sans grande expérience de la vie.

Dans un article plus récent, le même M. X. critique vertement ces catholiques optimistes qui, abandonnant les théories de droit divin aux théologiens, prennent trop aisément leur parti des circonstances et des nécessités de l'époque où nous vivons.

Ces catholiques pratiques allant jusqu'à admettre la séparation de l'Eglise et de l'Etat sont stigmatisés sans indulgence. M. X. condamne la liberté de la presse et ne pardonne pas aux catholiques qui l'admettent. Pour lui, cette liberté de la presse est une erreur, « aussi en vertu de nos principes, dit-il, estimons-nous nécessaire de la part de l'autorité civile une action qui limiterait cette liberté de perdition, comme aurait dit Pie IX ». C'est, de l'avis de M. X., fort malheureux que l'on doive aujourd'hui tolérer cette « malfaisante » liberté.

(Quand nous vous disions que certains qui prétendent être les conducteurs spirituels de leurs concitoyens n'aiment guère plus la « bonne » presse que la « mauvaise » ! Le *Nouvelliste* et plus encore la *Patrie* sont des maux nécessaires. Mieux vaudrait n'avoir pas de journaux du tout !).

Nous ne voulons pas nous attarder à discuter plus longuement les opinions livresques de M. X. Elles ne sont pas discutables. Mais nous nous permettons de lui demander s'il est bien à sa place pour se livrer à une charge aussi extravagante, aussi insensée, contre ce libéralisme catholique qui doit être celui de son milieu familial. Ses plus proches n'ont-ils pas été et ne sont-ils pas encore de fidèles adhérents à la cause du libéralisme, des militants même? sans que leurs opinions politiques aient nui à leurs intimes convictions religieuses. Les libéraux catholiques n'avaient pas besoin de cette leçon et de ce désaveu d'un jeune homme qui a sans doute trop de présomption et peut-être pas assez de tact pour laisser à d'autres le soin de traiter un pareil sujet.

Si le libéralisme n'avait pas pu prendre pied dans notre pays, au prix d'efforts et de sacrifices héroïques de ses défenseurs désintéressés, la liberté d'exprimer publiquement sa pensée n'existerait pas plus pour les conservateurs que pour les libéraux, pour les croyants que pour les incrédules.

G.

EN LISANT...

Aux radicaux !

Le rédacteur ecclésiastique de la Patrie valaisanne *prétend que si MM. les deux conseillers fédéraux Motta et Musy sont souvent en butte aux critiques et aux attaques passionnées des partis de gauche, particulièrement des socialistes, c'est à cause de leur foi catholique sincère et parce que ces* **deux magistrats occupent à Berne les deux Départements les plus importants de la Confédération.**

Vous avez bien lu, la minorité conservatrice peut se flatter de détenir les dicastères essentiels du pouvoir fédéral et c'est le parti radical pourtant qui assume les responsabilités du gouvernement central !

Là où les conservateurs sont en majorité, font-ils preuve d'autant de générosité à l'égard des minorités radicales auxquelles ils concèdent une petite parcelle du pouvoir ? Nos amis qui font partie des conseils communaux où les conservateurs commandent pourraient répondre à cette question.

Le Liseur.

Démocratie

La démocratie n'a pas moins besoin d'idéal que de mieux-être social. Lorsqu'elle perd un de ceux qui combattirent ardemment pour une foi toute baignée de justice et de charité, elle ne doit pas ressentir un regret moins vif que lorsque disparaît un de ses tribuns qui, également, la voulurent éprise de justice et d'entr'aide.

Tony Roche.

Amundsen et ses compagnons

L'amiral français Heer, qui est à bord du *Strasbourg*, a déclaré que le flotteur trouvé est bien celui de gauche du *Latham*. Il a été constaté que le flotteur est resté en mer au moins deux mois. La pièce qui a été ajoutée au flotteur est bien conforme à celle qui a été fixée à Bergen au cours des réparations.

On sait que six hommes étaient à bord du *Latham*, qui a disparu le 18 juin entre Tromsoë et le Spitzberg, savoir Amundsen, Dietrichsen, Guilbaud, de Cuverville, Brazy et Valette, les deux premiers Norvégiens, les autres Français.

Roald Amundsen, né en 1872 près d'Oslo, était l'un des plus célèbres explorateurs de notre temps. Après avoir commencé des études de médecine, obéissant à une inclination atavique, il entra à l'Ecole navale et en sortit avec le brevet d'officier de la marine marchande. On a raconté, rapporte le *Temps*, qu'Amundsen avait dès cette époque la curiosité des régions polaires et qu'il s'était promis de réussir là où Franklin avait dramatiquement échoué au milieu du siècle dernier, c'est-à-dire la découverte du passage du nord-ouest.

De 1897 à 1899, il prenait part, comme second de la *Belgica*, à l'expédition antarctique commandée par de Gerlache. En 1901, il fut l'âme de l'expédition de la *Gjœa*, sur la côte orientale du Grœnland. Avec le même navire de quarante tonneaux et à la tête d'un équipage de 7 hommes, il devait en 1903 atteindre la terre du roi Guillaume, y demeurer deux années et réussir en 1906, après de décisives observations sur le pôle magnétique, atteindre l'Alaska, ayant vaincu le passage du nord-ouest qui avait été fatal à John Franklin en 1847.

Le *Fram* de Nansen ayant été mis à sa disposition en vue de la conquête du pôle nord et l'expédition Peary l'ayant devancé, Amundsen se dirige vers l'océan Glacial antarctique, arrive en septembre 1910 à Wahlfishbay et, battant Scott de vitesse, atteint le 16 décembre 1911 le pôle sud où il plante le drapeau norvégien. Cette victoire sensationnelle ne le détourne pas de ses vieux projets arctiques. En 1918, avec le *Maud*, il cherche la dérive par le nord-est, mais la banquise l'arrête pendant deux ans. Il réessaie en 1922, aidé dans sa tâche par Lincoln Ellsworth, un jeune Américain enthousiaste. Il lui faut attendre 1925 et le *Norge*, où il a sous ses ordres Nobile, Riiser, Larsen et Malmgreem, pour atteindre enfin le pôle nord. Il a réalisé les deux plus beaux rêves de sa vie. On sait les polémiques assez pénibles qui s'engagèrent entre Amundsen et Nobile au retour du *Norge*, l'officier italien revendiquant une part de succès que l'explorateur norvégien trouvait exagérée. On a prétendu que le raid de l'*Italia* avait été organisé comme une démonstration que la compétence arctique d'Amundsen n'était pas nécessaire pour conduire un dirigeable au pôle et l'en ramener sain et sauf. Quand, à la fin de mai, l'*Italia* ne donna plus de ses nouvelles, Amundsen, oubliant les aigreurs de la polémique encore récente, offrit immédiatement ses services pour aller au secours du général Nobile et de ses compagnons. On sait le reste.

Avant le raid du *Norge*, Amundsen, avec deux hydravions, avait tenté d'aller au pôle nord. Il échoua et son expédition réussit, par miracle, à revenir à bord d'un seul appareil alors que l'on croyait déjà perdus les courageux explorateurs.

Au physique, un homme mince, au visage rasé, en lame de couteau, aux traits énergiques, aux petits yeux brillants, à la peau hâlée, le type même du marin. Il restera l'une des plus grandes figures de la noble phalange des explorateurs polaires, et une gloire nationale norvégienne.

Amundsen était accompagné à bord du *Latham-47*, d'un de ses compatriotes, le capitaine Dietrichsen, familiarisé avec les régions polaires et l'un des meilleurs aviateurs de l'armée norvégienne.

Le capitaine de corvette René-Cyprien Guilbaud, né en 1890, en Vendée, servait dans l'aviation maritime depuis 1916. Il fut chargé de patrouilles contre les sous-marins allemands et se signala par son audace. En 1927, il accomplit le raid France-Madagascar. Guilbaud allait entreprendre un grand raid aérien lorsque, renonçant à ce projet, il partit de Caudebec pour participer au sauvetage de l'*Italia*.

De Cuverville, également capitaine de corvette, né en 1892 et fils de l'amiral de ce nom, n'a pas de moins brillants états de service. Pendant la guerre, il torpilla plusieurs sous-marins allemands. C'est à peine guéri d'un cruel accident, — deux doigts arrachés par une hélice, — qu'il partit pour les régions polaires.

Guilbaud et de Cuverville étaient célibataires.

Gilbert-Georges Brazy, 26 ans, marié et père d'un enfant de 3 ans, était maître-mécanicien d'aéronautique. Il fut l'objet d'une citation pour avoir réussi à éteindre l'incendie d'un avion en montant courageusement sur l'arrière de l'appareil en plein vol.

Le second-maître radiotélégraphiste Emile Valette, 28 ans, laisse une veuve et un enfant, à Equeurdreville (Manche).

— Les recherches dans les mers arctiques sont abandonnées.

Les fabriques de pâtes alimentaires

Pendant les Jeux olympiques d'Amsterdam, le correspondant spécial d'un journal suisse romand eut l'occasion de s'entretenir avec un Américain et un Français au sujet des succès remportés dans la lutte par les Suisses. « Très forts ces Suisses ! » dit l'Américain. « Certes, ils se nourrissent presque exclusivement de lait et de fromage ; ils vivent isolés au milieu de leurs troupeaux et ils se battent entre eux chaque fois qu'ils se rencontrent ; car ils ne boivent de l'alcool que lorsqu'ils descendent dans les vallées ; cela donne presque toujours lieu à des rixes sanglantes ». Le Français ajouta : « Evidemment, dans leur pays de montagnes, ils ne font que lutter toute la journée. ».

Cette conception de notre vie nationale est en général beaucoup plus répandue à l'étranger qu'on ne le croit.

Et nous en étonnerons-nous ? puisque dans notre propre pays beaucoup de personnes croient que l'industrie suisse des produits alimentaires se borne à la fabrication du fromage, du lait condensé, du chocolat et des produits Maggi ! Combien de fois n'oublie-t-on pas la fabrication des pâtes alimentaires, industrie introduite de longue date ?

Cette branche de notre alimentation va pouvoir, sous peu, célébrer son centenaire : Vers 1830 environ, on commença à fabriquer ces denrées par des procédés mécaniques. En Suisse centrale et orientale, existent encore deux fabriques dont la fondation remonte à la première moitié du 19me siècle.

Actuellement, il y a environ 70 petites ou grandes fabriques installées de façon moderne, et occupant 1200 ouvriers. Elles peuvent produire annuellement environ 50 millions de kilos de pâte et couvrir ainsi presque entièrement les besoins du pays. Avant la guerre, l'importation et l'exportation se compensaient presque, et étaient sans importance. Il n'en est pas de même aujourd'hui. En 1927, les importations présentent un contingent de 14,100 quintaux, tandis que l'exportation n'atteignait que 905 quintaux.

Afin de soutenir la concurrence contre l'étranger, la plus grande partie des installations se sont procurées les machines les plus modernes et ont adapté à leurs fabriques les dernières inventions de la technique. La fabrication se fait hygiéniquement, on évite autant que possible que la marchandise entre directement en contact avec les mains des ouvriers et des ouvrières. Le séchage à l'air chaud a été remplacé par le séchage à l'air libre à l'aide de ventilateurs. La loi fédérale sur les denrées alimentaires a édicté de sévères prescriptions qui sont garantes de la qualité des produits. Elle interdit toute adjonction de matières étrangères et prescrit pour les « pâtes aux œufs » 150 gr. d'œuf pour 1 kg. de semoule.

C'est ainsi que dans l'espace d'un siècle, l'industrie des pâtes alimentaires est devenue une branche de l'alimentation qui mérite bien l'attention du consommateur. En ce moment-ci, où la SAFFA entreprend de créer l'intérêt pour les travaux de la femme suisse, et d'éveiller le sentiment de solidarité dans tout le peuple, nos ménagères devraient de plus en plus être conscientes de leur devoir vis-à-vis de nos industries nationales et les favoriser de tout leur pouvoir.

Semaine suisse.

NOUVELLES DU JOUR

La grande fête des Traditions et des vieux Costumes valaisans, à l'Exposition de Sierre, a attiré dimanche dans cette ville une foule énorme et a eu le plus grand succès.

✱

Le 9me Comptoir suisse de Lausanne s'est ouvert samedi. Discours d'inauguration de MM. E. Faillettaz, président du Comité d'organisation, et Ernest Deluz, municipal. — Dimanche, à la journée zurichoise, discours de MM. Paul Descoullayes et Ehrenberger, président de l'Harmonie Kybourg à Winterthour.

✱

Samedi et dimanche, congrès radical suisse à Bienne, sous la présidence de M. Meyer, de Zurich. L'assemblée de dimanche comptait 380 assistants dont les cinq conseillers fédéraux radicaux.

L'assemblée approuve à l'unanimité une résolution disant que le parti envisage que, pour réaliser une politique sociale effective, il faut grouper les forces économiques du pays et créer des possibilités de travail avantageuses. La création d'une communauté de travail entre patrons et ouvriers est considérée comme une nécessité pour obtenir la paix sociale. Le parti rejette la lutte de classe. Il recommande la constitution d'un contrat de travail garantissant la libre personnalité des deux parties contractantes. Les contrats de travail collectifs doivent être développés et la liberté d'association garantie.

✱

Le congrès socialiste suisse s'est ouvert samedi à Zurich, sous la présidence du conseiller national Reinhard. Il a voté une résolution tendant à la révision des articles 43 et 74 de la Constitution pour accorder aux femmes et aux hommes l'égalité des droits politiques.

✱

De 10 à 15,000 paysans ont participé dimanche à la « marche sur Berne » soit à la grande manifestation agrarienne organisée sur la place du Parlement à Berne. Les chefs agrariens MM. Joss, Minger et Gnägi ont harangué la foule et ont réclamé de meilleures conditions économiques pour l'agriculture.

Le Dr Laur et M. G. Carnat, vétérinaire à Delémont, ont encore pris la parole. Un ordre du jour voté comporte entre autres la demande du monopole du beurre et celle de la réduction des taux hypothécaires.

✱

A la course pour le grand prix d'Europe, à l'autodrome de Monza, une effroyable catastrophe s'est produite. La machine Talbot du coureur Materassi, allant à 200 kilomètres à l'heure, tourna trois fois sur elle-même, puis pénétra dans la foule des spectateurs : 20 morts, dont Materassi, et 26 blessés, plusieurs grièvement.

La vie humaine est chose précieuse. Elle ne doit être donnée que quand d'autres vies humaines peuvent tôt ou tard y trouver avantage. Les héros qui tombent sans profit pour l'humanité sont de trop. Ils méritent notre respect et notre pitié. Mais méritent-ils la gloire ? Il n'y a pas de vraie gloire sans bon sens.

(« Actualités »). Stéphane Lauzanne.

L'EXPOSITION DE SIERRE

14 août - 23 septembre 1928

La grande journée de Sierre

9 septembre 1928

L'Exposition de Sierre vient de passer des journées à grand succès. Elle est parvenue à son apogée dimanche avec la fête des vieux costumes et des traditions valaisannes qui a amené au chef-lieu de la Noble Contrée et du pays du soleil, en fête depuis près d'un mois, une affluence inouïe de visiteurs, une foule qui doit dépasser de loin tout ce que ses rues ont pu connaître jusqu'ici.

Ces derniers jours, plusieurs sociétés poursuivant des buts économiques ou idéaux ont tenu des réunions à Sierre et ont visité l'exposition en corps, contribuant ainsi à maintenir une grande animation autour des stands... et à la cantine.

Les agriculteurs romands en Valais

La Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande avait fixé en Valais son assemblée annuelle des délégués. Elle a débuté vendredi, après-midi, à Châteauneuf. M. le conseiller d'Etat Troillet, président de la Fédération, avait préparé pour cette séance un rapport très substantiel, lu par le secrétaire de la Romande, M. Blanc.

Les participants visitèrent l'Ecole d'agriculture et le domaine de Châteauneuf. Une collation leur fut offerte par la direction de l'Ecole.

A 19 h., un banquet réunit à Sion à l'Hôtel de la Paix les délégués agriculteurs romands au nombre d'environ 150, et les invités. Nombre de notabilités du monde agricole et politique étaient présentes. Nous ne pouvons que citer les noms des orateurs qui obéirent aux injonctions d'un major de table plein d'entrain, M. Jules Défayes, de Martigny. Prirent tour à tour la parole : MM. Fr. Giroud, président de l'Association agricole du Valais ; Porchet ; Troillet et de Cocatrix, conseillers d'Etat de Vaud et du Valais ; Dr Faes, de Lausanne ; Kœnig, conseiller national, de l'Union suisse des Paysans, ainsi que les porte-parole des divers cantons romands : MM. Cornamusaz (Vaud), Girard (Neuchâtel), Boschung (Fribourg), Audeoud (Genève), après M. Paul de Rivaz, conseiller municipal.

Le samedi, à Sierre, après la visite de l'Exposition, les délégués y prirent le dîner en commun. Se firent successivement entendre et applaudir à l'issue du banquet de samedi : MM. Jules Défayes, Adolphe Rey, président de la Société d'agriculture de Sierre, M. Troillet, conseiller d'Etat, Chuard, conseiller fédéral, particulièrement applaudi. Le magistrat fédéral, a exprimé sa désapprobation des trop bruyantes manifestations agrariennes qui vont avoir lieu à Berne. N'oublions pas dans cette liste, M. Schwar, de la Fédération laitière du Léman, en voyage le même jour à l'Exposition. Les collègues ou administrés de M. Schwar étaient venus en grand nombre à Sierre.

Samedi matin se sont encore rencontrés à l'Exposition les marchands de vin suisses.

* * *

Samedi soir, à 17 h., s'est tenue à l'Hôtel-Bellevue une réunion combinée des *Traditions populaires* et du *Heimatschutz*, sous la présidence du Dr Imesch, fort connu en histoire, et président de la dernière de ces sociétés. Le rapport présidentiel fut suivi de deux communications très fouillées : l'une de M. le prieur Siegen, sur la *Fête-Dieu à Lœtschen*, en allemand, et une autre de M. Basile Luyet, sur les *Recoins du folk-lore*. M. Luyet, qui est Saviézan d'origine, s'est spécialisé depuis quelque temps dans l'étude du folklore. Maintes observations de M. Luyet sont fort originales, mais ne risque-t-il pas de se perdre dans des détails infimes qui nous paraissent s'écarter du domaine folkloriste ?

Dimanche matin, c'est au tour de la Société d'Histoire du Valais romand de tenir une brève réunion sous la présidence de M. le Dr de Cocatrix. Une seule communication a été faite par l'inépuisable M. Bertrand, auquel on ne recourt jamais en vain. L'érudit Valaisan de Chexbres a parlé du *théâtre populaire*, de ses caractères, et de son évolution, dans la partie romande comme dans la partie alémanique de notre canton.

Costumes et Traditions

Samedi après-midi arrivent à l'Exposition les premiers figurants du *Jeu* et du cortège du lendemain. Les jeunes Bagnardes aux chapeaux plats, leurs camarades de veillée et de danse, les animateurs de ces dernières, les joueurs de violon Ch. Flliez et son fils, font tout à coup irruption à la cantine.

Vers les 19 h., s'organise dès la gare de Sierre un premier cortège réduit des vieux costumes que la musique de Chalais conduit à l'Exposition et tout droit à la cantine où une participation considérable a passé une belle veillée à goûter un pittoresque concert de chansons populaires et danses villageoises de chez nous.

Mais c'est dimanche, après-midi, que s'est déroulée, aux Condemines de Sierre, la partie la plus pittoresque de l'Exposition. Des milliers et des milliers de spectateurs, occupant un bel amphithéâtre faisant face au val d'Anniviers, ont assisté au *Jeu*, apothéose représentative de la vie du Paysan, qui nous a agréablement rappelé la Fête des Vignerons, puis au grand cortège qui s'est déroulé dans les rues de Sierre, de Villa à Glarey, entre deux murs humains extrêmement compacts et sans solution de continuité.

Comment analyser le *Jeu* de Sierre, sa mise en scène et le grandiose défilé qui l'a suivi ? Au dernier No, nous avons publié de ces manifestations un schéma qui aura donné à nos lecteurs, qui n'ont pas eu l'avantage de se rendre à Sierre, dimanche, une idée approximative — sans les jouissances des yeux, cependant - des festivités dominicales du 9 septembre. La plupart des groupes annoncés étaient présents. Il convient tout d'abord de féliciter ces braves villageois des vallées éloignées qui ont bien voulu revêtir leurs beaux et anciens atours de fête et venir à Sierre pour assurer la réussite d'une belle fête que l'on peut dire patriotique et nationale. Qu'ils en soient publiquement remerciés au nom du pays tout entier.

C'est l'ensemble du Valais pittoresque qui s'est montré dimanche à Sierre. Le traditionniste, qui tend à faire du folk-lore une science exacte, pourra peut-être critiquer quelques détails et découvrir des anachronismes dans cette présentation du visage aimé de la patrie valaisanne, un visage en train de se modifier tous les jours. Des archaïsmes provenant surtout des communes où les traditions sont en pleine décadence, devaient se rencontrer avec des usages, coutumes et costumes encore bien en vogue, dans d'autres lieux. Le contraste entre le Haut et le Bas-Valais n'aurait pu manquer de s'accuser dans ce théâtre du peuple aux scènes si diverses, comprises dans une sorte de trilogie de la vie rustique.

On a particulièrement admiré le groupe du cortège de noce à Evolène. (La mariée, en la circonstance Mlle Marie Métrailler, la maîtresse brodeuse bien connue, était curieusement coiffée). Le baptême à Savièse a eu beaucoup de succès. Très pittoresques et archaïques les scènes de veillée des jeunes gens de Bagnes et leur présentation aux jeunes filles en chapeaux plats. Toujours élégantes les Val d'Illiennes à coiffe rouge et en culottes. La descente des Anniviards (St-Luc) au vignoble et le départ des filles de Troistorrents à la cueillette des châtaignes ont vivement intéressé. La montée aux alpages d'Hérémence, la maman et les gosses juchés pittoresquement et dans un prodige d'équilibre sur le bât d'un mulet nerveux, offrit un sujet inédit à beaucoup de spectateurs. Dans le Haut-Valais, les groupes d'Ausserberg, Brigerberg, Visperterminen, Lœtschental, les fifres, les tambours, les riches chapeaux à falbala, témoignent de la vigoureuse résistance du Vieux-Pays à la marée montante du modernisme qui a submergé la civilisation particulière de maintes autres contrées.

Terminons ces lignes hâtives d'un soir de fête en mentionnant l'hymne à la gloire du soleil valaisan, l'émouvante invocation du jeune pâtre, trop endimanché, à N. D. des Neiges, la musique centenaire de Chermignon, les danseurs montagnards de Salvan, Conthey, etc., le discours énergiquement ponctué du président de la commune n'autorisant le bal — préalablement permis par le curé, — qu'à la jeunesse restée fidèle aux costumes et à la langue du pays.

Et tout ce tableau merveilleux qui fait honneur à ceux qui l'ont conçu, comme à ceux qui l'ont exécuté, se termine par l'offrande des généreuses prémices de Fructidor et de la moisson valaisanne. *G.*

L'énorme affluence qui a assisté au cortège des costumes et traditions valaisannes est évaluée à environ 15,000 personnes.

Il y a eu près de 10,000 entrées à l'Exposition dans la journée de dimanche.

Nous devons renvoyer à mercredi plusieurs notices spéciales relatives à l'Exposition.

Aux populations de l'Entremont

Chers concitoyens,

Le 16 septembre, jour du Jeûne fédéral, est la journée réservée au Bas-Valais pour la visite de l'Exposition cantonale de Sierre. Cette manifestation de l'activité valaisanne, sous ses aspects les puls variés, a reçu, dès qu'elle s'est révélée, l'éclatante consécration des Autorités et de tous les Confédérés qui sont venus, jusqu'ici, lui apporter le précieux témoignage de leur sympathie et de leur admiration.

Le peuple valaisan, dont elle est l'émanation, et dont elle reflète si fidèlement les aptitudes et les aspirations, se doit à lui-même de lui montrer tout l'intérêt et toute l'attention qu'il lui porte. Déjà, il lui a dévoilé une partie de son cœur. La journée du Haut-Valais a été un triomphe. Nous nourrissons l'espoir que celle du Bas ne lui cèdera en rien. Elle sera aussi grandiose et aussi imposante, si, dans toutes les parties de notre région, de la plaine jusqu'au fond de nos vallées, l'on s'inspire de l'esprit de patriotisme et de solidarité qui doit unir tous les Valaisans. Aussi, adressons-nous spécialement un appel chaleureux à vous tous, concitoyens du district, associations et corporations, pour vous engager à visiter dans toute la mesure où vous **le permettent** vos moyens, l'exposition cantonale, ce temple élevé pour quelques jours à l'honneur du travail de vos compatriotes.

Ce sera pour vous l'occasion d'acquérir une leçon de choses qui peut vous être des plus utiles, en même temps que de rendre un hommage mérité à tous ceux qui ont dépensé leurs efforts pour mieux faire connaître et apprécier les ressources et les particularités de notre canton.

La fête du Jeûne fédéral est éminemment favorable à la participation que nous vous demandons. D'autre part, dans le but de favoriser cette participation, les Chemins de fer fédéraux et le Martigny-Orsières, dont nous communiquerons ultérieurement l'horaire des trains spéciaux mis à disposition, ont consenti à des réductions de tarif importantes.

Le coût du billet Orsières-Sierre de fr. 5.70, y compris le retour, et de fr. 5.— Sembrancher-Sierre, est de nature à faire tomber les hésitations.

Nous espérons vivement que ces conditions, jointes à l'esprit patriotique que nous vous connaissons, vous engageront à vous rallier nombreux à vos Autorités pour que la journée du Bas-Valais, qui est la nôtre, soit, après celles qui l'ont précédée, la brillante démonstration que le VALAIS VEUT VIVRE ET QU'IL VIVRA.

Au nom du district,

Le Secrétaire : Cyr. Sauthier — Le Préfet : Cam. Pouget.

Un rendez-vous des Valaisans loin du pays *(22-23 septembre à Sierre)*

Un vibrant appel est fait : aux directeurs et employés d'hôtels en fin de saison d'été ; aux campagnards, vignerons, ouvriers, techniciens, instituteurs, professeurs, littérateurs émigrés ; aux fonctionnaires et employés hors du canton, etc.

Un comité est organisé pour les recevoir, les héberger et leur offrir une *soirée familière* au milieu des Sierrois, avec un bal probablement, afin qu'ils remportent un vivant et joyeux souvenir de l'Exposition 1928 et du pays natal.

Cette manifestation est fixée aux samedi et dimanche 22 et 23 septembre, à Sierre.

Président du comité: M. Ed. Berclaz; vice-président: M. Bérard ; secrétaire-organisateur: M. Gailland, à qui toutes communications doivent être adressées à Sierre, Tél. 119 (sous Racine). Adr. télég. : Gailland, *Notre Valais*, Sierre. (Comm.).

Le stand de l'architecte

On a surtout restauré des églises et construit des chapelles en Valais depuis quelques années. On a pu tirer parti d'une main-d'œuvre abondante durant cette période. Les architectes ont eu l'occasion de mettre en évidence leurs dons d'originalité et de s'inspirer de leurs devanciers les grands constructeurs de cathédrales du Moyen Age.

M. Casimir Besson, à Martigny-Ville, expose à Sierre des plans et vues de diverses chapelles et villas ainsi que ceux d'une importante construction commencée à Rome : le *Collegio Santa Maria*, dont notre concitoyen a eu l'honneur de dresser le plan.

VALAIS

Terrible accident sur la route de Bagnes

Samedi 8 septembre courant, le soir du licenciement du cours de répétition du régiment 6, un accident de motocyclette s'est produit sur la route de Bagnes et a coûté la vie à un militaire licencié le jour même, M. Charles Abbet, 27 ans, fils de M. le capitaine Abbet, buraliste postal, à Chemin-dessus.

Le malheureux était monté à Bagnes avec son camarade de service, Marcel Sarrasin, des Valettes, sur la motocyclette d ece dernier. En descendant, vers 22 h., à dix minutes au-dessous de Villette, ils durent culbuter en heurtant une dalle dressée en bordure de la route, non loin de la bifurcation du chemin qui conduit au Châble par le pont des Vernays et Profray.

C'est vers une heure du matin qu'on retrouva les malheureux, Sarrasin gisant sur la route, et Abbet, projeté dans le pré voisin. Ils furent transportés à l'infirmerie de Martigny. Ch. Abbet, qui avait surtout le crâne fort mal en point, a succombé dimanche soir, à 18 h., sans avoir repris connaissance. Les médecins avaient renoncé dans la matinée à entreprendre une opération tout à fait iutile.

Le jeune Sarrasin, gravement blessé aussi, est cependant plus heureux que son infortuné compagnon. Avec des soins attentifs, il en réchappera.

Nous compatissons vivement au deuil cruel qui vient de frapper la famille de M. Abbet à Chemin et nous lui exprimons toute notre vive sympathie.

— L'ensevelissement de M. Ch. Abbet aura lieu à Martigny, mercredi 12 crt.

— Les hommes de la V/11 sont priés d'assister très nombreux, en civil, à l'ensevelissement de leur compagnon d'armes Ch. Abbet.

Parti conservateur. — Le comité cantonal conservateur, réuni jeudi au Palais du gouvernement, a préavisé pour une liste unique de cinq candidats en vue des élections au Conseil national. Rien n'aurait été proposé pour le Conseil des Etats.

Pour une nouvelle cabane. — M. le Dr G. Rossier, de Vevey, membre de la section de Jaman du C.A.S., a légué à celle-ci 30,000 fr. pour construire une cabane sur le versant Schönbühl-Zermatt de la région Dent-Blanche-Dent d'Hérens.

Nos hôtes. — M. Vintilla Bratiano, premier ministre de Roumanie, revenant de France et se rendant en Italie, s'est arrêté à l'Hôtel Mont-Cervin, à Viège, avec sa femme et son fils. Ces deux derniers sont montés au Gornergrat, tandis que le premier ministre visitait les environs de Viège.

Haut-Valais. — *Accident.* — On a trouvé sur la route entre Viège et Rarogne, Mlle Dicktin, de Zurich, qui a dû faire une chute du haut d'un rocher et qui est morte peu après à l'hôpital de Brigue.

— *Cours de teinture.* — Le Frauenbund du Haut-Valais organise, du 10 au 24 septembre, à l'Institut Ste-Marie, à Viège, un cours de teinture à l'usage des femmes s'occupant d'art domestique, surtout les tisseuses. Ce cours sera donné par une Suédoise qui montrera comment on peut teindre le fil ou les tissus avec des plantes de chez nous.

---

19 **Feuilleton du « Confédéré »**

LA DAME VOILÉE

par

EMILE RICHEBOURG

XIV

Derrière la maison de M. Lambert s'étendait, jusqu'à la rue Pigalle, un jardinet de 200 mètres carrés, dépendant de l'immeuble, dont le propriétaire s'était réservé la jouissance.

C'était un petit coin tranquille au milieu de la cité bruyante, plein de fraîcheur et de parfums pendant six mois de l'année. Quelques arbres au tronc vénérable le protégaient contre les ardeurs du soleil. Toutefois, leur ombrage n'empêchait point la pelouse de reverdir à chaque printemps. Cette ombre, au contraire, semblait protéger l'épanouissement des fleurs en toutes saisons. En avril, c'étaient les seringats et les lilas roses et blancs, en mai les pivoines, les tulipes et les roses.

Les massifs d'arbustes servaient aussi de refuges aux merles et aux fauvettes qui s'y querellaient souvent avec les moineaux. Ceux-ci se croyaient les maîtres de ce petit domaine, parce qu'ils étaient nés dans les grands lierres qui tapissent les murs des maisons voisines.

Ainsi que Jeanne l'avait annoncé à Georges, elle était venue, accompagnée de ses parents, pour l'embrasser avant son départ.

Un peu avant la nuit, les deux mères suivirent leurs enfants, qui descendaient au jardin. M. Lambert et M. de Précourt avaient préféré rester dans le salon.

On était aux premiers jours de l'automne ; mais on respirait encore cet air tiède, imprégné de douces senteurs, qui rend si délicieuses les longues soirées d'été.

Joséphine et son amie s'assirent sur un banc à l'entrée du jardin ; les jeunes gens allèrent plus loin s'asseoir sur un autre banc.

— Ma chère Jeanne, lui dit Georges, en s'emparant de ses deux mains, qu'elle ne songea pas à lui retirer, je vous remercie d'être venue.

— Je n'avais pas besoin que votre lettre m'appelât, répondit-elle de sa plus douce voix ; je serais venue tout de même.

— Jeanne, reprit-il, m'aimez-vous autant que je vous aime ?

— Ah ! Georges, voilà un nouveau doute qui est presque injurieux.

— C'est vrai, ma Jeanne bien-aimée ; mais si vous saviez comme je souffre !

— Je le sais, Georges, car votre douleur est la mienne. A chaque battement de votre cœur répond un battement du mien.

— Hélas ! moi je vais partir et vous restez. Dans quelques jours, je serai perdu au milieu de l'Océan, et vous serez ici, Jeanne, toujours belle, entourée, admirée, aimée ; tout le monde pourra vous voir, vous approcher, vous parler, et moi, moi qui vous adore, je serai seul privé de vos regards et de votre sourire.

— Vous aurez ma pensée.

— Oui, n'est-ce pas, Jeanne ? vous ne m'oublierez point ?

— Je connais mon cœur, Georges, je vous aime et jamais je ne cesserai de vous aimer.

— C'était pour vous entendre répéter ces mots charmants que j'ai voulu causer avec vous ce soir. De noirs pressentiments m'assiègent, Jeanne ; je les repousse de toutes mes forces, ils reviennent toujours plus obstinés. Mais vos paroles pénètrent en moi comme une douce rosée ; elles rafraîchissent mon sang et calment mon agitation. Oui, c'est le baume qu'il faut à mes souffrances, qui tombe de vos lèvres roses, pures de tout mensonge. Ma vie est attachée à la vôtre, ma bien-aimée, dites-le vous sans cesse en pensant à moi. Si vous cessiez de m'aimer, ce jour-là je cesserais de vivre.

— Soyez donc tranquille, mon ami, vous vivrez !

— Oh ! je le veux pour consacrer ma vie à votre bonheur. Combien de temps serai-je éloigné de vous ? Je l'ignore encore ; mais je vous écrirai souvent. Vous répondrez à toutes mes lettres ; il faut me le promettre, Jeanne.

— Je vous le promets, mon ami ; si je ne le faisais...

— Achevez.

— Oh ! alors, c'est que je serais bien malheureuse !

— Malheureuse, vous ! Ne dites pas cela, car je serais capable de ne pas vouloir partir. Jeanne, Jeanne, vous devez comprendre tout ce qu'il me faut de courage pour m'éloigner de vous.

— Ne pensons plus au départ, Georges, mais au retour. Le devoir a souvent de cruelles exigences, mais il renferme aussi de pures joies dans le contentement de soi-même. Plus nous aurons souffert, mon ami, plus nous aurons attendu le bonheur, plus il nous semblera doux. Je vous attendrai, en priant pour vous, comme je l'ai déjà fait. Quand vous reviendrez, — et vous reviendrez toujours digne de moi, j'en suis sûre, — vous retrouverez votre fiancée, pleine de tendresse comme aujourd'hui, heureuse et fière de votre amour.

— Jeanne ! s'écria-t-il en l'entourant de ses bras, ton langage est celui de la sagesse. Auprès de toi, je m'élève et je deviens meilleur. Tu es un ange ou une divinité.

— Non, fit-elle en souriant, je suis une femme qui aime.

Et sa jolie tête se pencha doucement sur l'épaule du jeune homme.

Il la serra avec plus de force contre son cœur.

— Je t'aime bien, va, lui dit-elle tout bas. Te souviens-tu de la première fois que nous nous sommes vus à Trouville ? Je n'étais alors qu'une petite fille. Pourtant, je t'ai aimé tout de suite. Depuis, cela a grandi, et, peu à peu, mon cœur s'est rempli de toi. Crois-le bien, mon Georges, un amour qui naît à cet âge doit être éternel.

— Tu fais passer en moi la plus douce des ivresses, ma bien-aimée.

— Et moi, en me sentant près de toi, sur ton cœur, j'éprouve un bonheur infini. Mon Dieu, vous avez été bon pour vos créatures, quand vous leur avez donné la faculté de s'aimer !

La jeune fille souleva légèrement sa tête, et leurs lèvres, qui semblaient se chercher, échangèrent un brûlant baiser.

Tous deux frissonnèrent.

— Georges, j'ai peur, dit Jeanne ; je t'aime trop !

— Et moi aussi, j'ai peur de mourir !

— Oh ! je n'ai pas cette crainte ! s'écria-t-elle en jetant ses bras autour du cou du jeune homme. Georges, si j'étais morte, un baiser de toi me rendrait la vie !...

(A suivre).

MARTIGNY

Mise au point.

Mademoiselle Ida Gaillard d'Adrien, n'a rien de commun avec son homonyme Ida Gaillard, figurant dans les actes de défaut de biens du dernier « Bulletin officiel ».

EN SUISSE

Elections fédérales

MM. Gaudard, de Vevey, qui siégeait au Conseil national depuis 1894,, et Grobet, de Vallorbe, qui représentait également le canton de Vaud depuis 1912, sauf pendant une courte interruption, viennent de décliner une nouvelle candidature auprès du Comité radical vaudois.

— M. Obrecht, député radical fort en vue de Soleure, renonce à une nouvelle candidature.

— L'assemblée radicale de Bâle-Ville soumet au congrès du parti la liste des candidats suivants aux prochaines élections du Conseil national : MM. Schär (sortant, cumulé), Scherer (cumulé), Banga, Buser, Holzach. Pour les élections au Conseil des Etats, M. Thalmann, avocat, sera proposé.

La réconciliation des frères ennemis

Devant la Cour d'assises de Bellinzone se déroulaient depuis quatre jours les débats d'un procès en diffamation intenté par M. Zeli, conseiller national socialiste contre le pharmacien Bodenmann, communiste militant. Celui-ci, à l'époque du referendum contre le nouveau statut du personnel fédéral, avait publié une brochure diffamant M. Zeli.

Ce procès de nature politique a vivement impressionné l'opinion publique tessinoise. De nombreux témoins ont été entendus et la cour devait rendre son jugement jeudi. Le procureur avait déjà requis trois jours d'emprisonnement contre M. Bodenmann, mais, au dernier moment, les deux intéressés se sont réconciliés et M. Zeli a retiré sa plainte. Le procès est ainsi suspendu.

La bataille sur la route

Samedi, vers 22 h., un troupeau qui descendait de l'alpe et un automobiliste allemand se sont rencontrés sur la route entre Rotenturm et Sattel (Schwyz). Les convoyeurs du troupeau prétendirent avoir été touchés par l'automobile qui aurait aussi, en même temps, atteint plusieurs bêtes.

Les paysans attaquèrent le chauffeur et frappèrent aussi une dame assise dans l'automobile. Au cours de la bagarre, le chauffeur sortit un revolver de sa poche et tira sur l'agriculteur Imhof, de Sattel. Imhof, atteint au cou, fut conduit a l'hôpital de Schwyz, où la balle put être extraite. Sa vie n'est pas en danger, bien que la balle ait pénétré de biais jusqu'au poumon. Le chauffeur, Hans Matipcheck, de Berlin, a été arrêté et écroué à Schwyz.

Condamnation méritée

La Société Anonyme Lumina, Agence de la Compagnie SHELL a renoncé complètement à placer le long des routes des réclames pouvant enlaidir le paysage et elle a donné à cet effet des instructions très précises à ses dépositaires.

Par contre, elle continue comme par le passé à poser des enseignes utiles aux automobilistes sous le contrôle de l'Automobile Club Suisse, en signalant les contours, les croisements, les passages à niveau, etc. et d'autre part, au moyen de flèches émaillées, elle indique ses dépôts d'approvisionnement.

Elle entend faire respecter ces enseignes et elle vient de poursuivre deux garnements qui, dans les Grisons, détériorèrent des flèches.

Un tribunal de Police de la Haute-Engadine a puni sévèrement ces deux jeunes gens, pour avoir détérioré des flèches émaillées SHELL. Outre l'amende convertissable en incarcération si non payée, ces jeunes gens devront remplacer à leurs frais les dites flèches.

L'affaire Cesare Rossi

A propos de l'affaire Rossi, le «Bund» fait remarquer que l'espionnage de certains semble avoir pris un développement insupportable pour notre pays. Les autorités fédérales ont l'obligation de faire le nécessaire pour que ce mouchardage cesse.

Les meubles de la villa Praderio, à Bissone, saisis par les autorités, ont été transportés à Lugano. Ils appartiennent à la présumée famille Christiani, impliquée dans l'affaire Rossi.

M. Maunoir, député démocrate de Genève, interpellera le Conseil fédéral sur l'affaire de la capture de Rossi au cours de la prochaine session des Chambres qui s'ouvre lundi prochain.

Sur le Léman

Vendredi soir, le «Rhône», course 18, qui devait arriver à Montreux à 20 h. 23, a éventré un canot à moteur qui était à l'ancre devant le Palace de Montreux, à 30 mètres du rivage. Les témoins de l'accident disent que le bateau se dirigeait en droite ligne vers le quai, à 300 mètres du débarcadère et que son phare avant n'était pas allumé.

Le canot moteur, le «Mitzpah», appartenant à l'agence Vacheron, était estimé 20 à 25,000francs. Il pouvait contenir 30 voyageurs. Frappé par le «Rhône» en son milieu, il a été entraîné par lui sur une certaine distance.

Le canot a coulé.

Pour la tranquillité nocturne

Le Dpt de Police de Thurgovie publie un arrêté aggravant les dispositions contre le bruit nocturne causé par les véhicules à moteur. Des patrouilles seront faites et les autorités judiciaires prononceront de fortes amendes contre les délinquants. Les véhicules qui feront un bruit excessif seront mis hors de service.

Les accidents

* Le train Lyss-Payerne-Lausanne, atteint entre Payerne et Trey, aiu passage à niveau du bois de Bouley, à 2 km. de Payerne, Adrien Jœhr, 19 ans, domestique à Payerne, qui débouchait à vélo du chemin du bois de Bouley sur la voie ferrée. Le malheureux a été traîné sur une vingtaine de mètres. Le blessé est dans un état très grave. On désespère de le sauver.

Société des Nations

En conclusion d'un grand discours prononcé samedi, M. Motta a proposé la résolution suivante, au nom de la délégation suisse :

L'assemblée exprime le vœu que le Conseil examine s'il ne conviendrait pas de soumettre à la Cour permanente de justice internationale pour avis consultatif, la question de savoir si le Conseil ou l'assemblée peut demander, à la simple majorité, un avis consultatif au sens de l'article 14 du pacte de la S. des N.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le procès Zamboni

Au cours des débats du procès Zamboni, on a donné lecture de quelques poésies anti-patriotiques du frère de l'agresseur de Mussolini.

Le procureur général a affirmé que les agresseurs de Bologne furent le jeune Anteo, lynché par la foule et son frère Mammolo. L'attentat contre le chef du gouvernement, a ajouté le procureur, a été préparé au sein de la famille Zamboni, immorale et anarchiste. Il a requis pour Mammolo Zamboni et Virginia Tabarroni, frère et tante de l'agresseur principal, 30 ans de réclusion et pour le père Ludovico Zamboni, 29 ans, 7 mois et 20 jours de la même peine .

Le défenseur a relevé que le procureur, dans son réquisitoire, n'a pas pu prouver par des faits précis la présence à Bologne au moment de l'attentat du frère de l'agresseur de Mussolini. Il n'a pas davantage pu démontrer la complicité du père des accusés ni de la tante, Mme Virginia Tabarroni. Il a invoqué la clémence du tribunal.

Le tribunal a acquitté le père Ludovico Zamboni pour insuffisance de preuves. Il a condamné par contre, pour complicité dans la tentative d'assassinat contre Mussolini, le frère Mammolo Zamboni et la belle-sœur du père Virginia Tabarroni à 30 ans de réclusion et 3 ans de surveillance spéciale.

Çà et là

* Une cérémonie émouvante dans sa simplicité s'est déroulée, l'autre jour, à Hamesboucres, petite commune située près de Guines (Pas-de-Calais). Pour la première fois, une fille a décoré son père de la Légion d'honneur devant une assistance émue jusqu'aux larmes.

M. Robert Smith, le héros de la journée, est maire de sa commune depuis 31 ans. Sa fille, Mme Mamble, est également chevalier de la Légion d'honneur pour avoir, comme infirmière-major, pendant la guerre, soigné avec héroïsme, de nombreux contagieux.

* A St-Denis, près Paris, la police de M. Chiappe a arrêté 600 personnes dans une manifestation communiste.

* Trois alpinistes italiens faisaient l'ascension du Grépon (massif du Mont-Blanc) par l'arête généralement utilisée pour la descente. D'un surplomb, l'un des trois alpinistes fit une chute, puis la corde se rompit et le malheureux alla s'abîmer 800 mètres plus bas.

De St-Gervais, une colonne est partie pour rechercher le corps.

* M. von Hœsch, ambassadeur d'Allemagne, a remis à l'ambassade d'Allemagne, à Paris, la médaille d'honneur de la Croix-Rouge allemande à une infirmière française, Mlle Suzanne Simonnet, qui s'est offerte à deux reprises à l'opération de la transfusion du sang pour sauver un malade de nationalité allemande.

* Selon certaines nouvelles, le nombre des victimes parmi les pèlerins qui se rendaient au camp sacré d'Armanath (Indes) et qui furent surpris par les inondations serait de 175. Un communiqué du gouvernement de Cachemire dit que le pèlerinage se composait de 5118 pèlerins. Presque tous suivirent le conseil des autorités de rebrousser chemin en raison du mauvais temps, sauf 175 fidèles qui tinrent à porter le ruban d'argent à la tente sacrée.

* Mlle M. Theyssen, la première et la plus âgée des femmes médecins en Europe, célèbre à Fribourg-Mittensweiler (Allemagne), en pleine possession de ses facultés intellectuelles, son 90me anniversaire.

Mlle Theyssen avait pris part comme médecin à la guerre franco-allemande et avait été deux fois blessée.

* A défaut d'yeux de lynx, la police de Mulhouse va être munie d'« yeux de chat ». Le ceinturon des agents sera pourvu, par derrière, d'un morceau de verre rouge taillé comme un diamant et de grosseur d'une pièce de trois marks. Ces « yeux de chat » ont la propriété de briller dans l'obscurité. Il suffit d'un mince filet de lumière pour les faire luire avec éclat. La police de Mulhouse espère ainsi prévenir des accidents tels que celui dont a été victime récemment un de ses agents qui, circulant de nuit au milieu de la chaussée, fut renversé par un véhicule et tué. Un essai effectué par la direction de police sur une route des environs de Mulhouse a remporté un plein succès. On songe à placer également des « yeux de chat » sur les poteaux indicateurs.

* La comtesse Erdady, de nationalité autrichienne, a été victime, à Monte-Carlo, d'un important vol de bijoux. Un habile filou lui a soustrait de son sac à main, qui ne fermait pas très bien, un collier de perles d'une valeur d'un million, et 11,000 fr. en billets de banque.

On va ouvrir une souscription dans les journaux pour venir en aide à la comtesse !

* M. Mussolini annonce la réorganisation complète de l'administration des provinces. Les conseillers provinciaux, actuellement éligibles, seront remplacés par des employés nommés par le gouvernement.

M. Mussolini remarque, à cette occasion, que le gouvernement fasciste représente toute la personne de l'Etat et, en conséquence, il n'a pas besoin de se soumettre aux aléas des élections, étant lui-même, au point de vue politique, responsable et indépendant.

Là où il y a de la gêne, il n'y a point de plaisir.

* Un hydravion commercial, qui assure le service Tanger-Tunis, a pris feu au moment du départ. Le pilote, le radiotélégraphiste et un passager ont été sérieusement brûlés.

* Près d'Ostie, un hydravion est tombé à la mer. Les trois occupants ont péri.

* Dans l'Illinois, un avion qui avait pris l'air pour établir un nouveau record, a fait une chute dans la rivière Rook. Des six personnes qui étaient à bord, trois ont péri : le pilote et les deux propriétaires de l'appareil. Trois personnes invitées ont été sauvées.

* Arrêté à Nantes, pour avoir dupé et escroqué, à Lorient, 1700 personnes qui assistaient à sa représentation, le fakir simulateur « Ben Ali », alias Anatole Neegesky, 25 ans, de Tiflis, a été condamné, par le Tribunal correctionnel, à 15 jours de prison.

* Samedi a été ouvert au palais du parlement à Budapest, en présence du ministre de l'Instruction publique, le 15me congrès international de sténographie. Seize pays y sont représentés, notamment la Suisse. Un groupe de sténographes lausannois participent à ce congrès. L'un des vice-présidents de celui-ci est M. Feierabend, fonctionnaire des CFF à Berne.

* Le Conseil communal de Francfort sur le Main a approuvé un programme de constructions prévoyant la création de 16,000 logements au cours des quatre prochaines années. On évalue les frais à 160 millions de marks .

* La population de l'Australie est actuellement de 6,262,720 habitants ; elle a augmenté de 27 mille 860 habitants dont 7500 émigrants dans les trois derniers mois.

* M. Joel a vendu 8000 livres sterling le cheval *Cross-Bow*, qui avait gagné en 1926 le Royal Hunt Cup, à Johannesburg (Sud-Afrique).

* A Tirana, le roi Zogou a constitué un cabinet qui sera présidé par Costa Kotta.

* Un incendie a détruit 32 maisons de la ville indigène à Marakech (Maroc).

CHRONIQUE SPORTIVE

La triste fin d'un champion

Fred Bretonnel, jeune boxeur de 23 ans, l'un des meilleurs pugilistes de l'Europe, s'est suicidé. Ses amis, venus lui rendre visite, le trouvèrent pendu à la poignée d'une fenêtre.

Nombreux seront ceux qui auront été saisis en apprenant cette pénible détermination.

La plus belle carrière était devant lui. N'avait-il pas été champion de France de poids légers en 1923 ? Venu jeune à la boxe, il fit ses premières armes en France, puis gagna l'Angleterre où la presse londonienne retentit de ses brillantes victoires, coup sur coup, il en obtint 11. Champion de France, il s'expatria au Nouveau-Monde où de nouvelles conquêtes vinrent s'ajouter à un palmarès déjà si élogieux, et dès son retour au pays natal, sa popularité ne fit que grandir ; il devait faire dans quelques jours sa réapparition devant les salles françaises .

Un quotidien français décrivant sa mort, a écrit ceci : « Après avoir connu la faveur populaire et la fortune à un âge où d'autres sont encore écoliers ou apprentis, Bretonnel avait vu sa « forme » décliner. Sa santé, peut-être, se trouvait-elle ébranlée par les violences du métier ? L'argent, tôt et vite gagné, disparaît aussi vite, ainsi le pauvre garçon éprouvait-il depuis quelques mois le dénûment après avoir joui de toutes les satisfactions que puisse souhaiter un jeune homme.

Ses camarades avaient remarqué qu'il devenait sombre et farouche, qu'il n'apportait plus d'élégance à se vêtir, ni d'assiduité à leurs réunions, ni de souci de paraître », etc.

Bretonnel n'est plus. C'est un grand champion qui s'en est allé.

Triste détermination qui a donné lieu à des réflexions diverses. N'allez en tous cas pas partager celle que je lisais l'autre jour : « La boxe engendre la mélancolie ».

Ad. D.

FOOTBALL.

Championnat suisse

Etoile-Carouge bat Fribourg 2 à 1. — Urania bat Chaux-de-Fonds 1 à 0. — Concordia bat Old-Boys 3 à 0. — Granges Bat Soleure 3 à 1. — Young-Boys bat Bâle 3 à 0. — Berne bat Aarau 5 à 3.

Monsieur Maurice ABBET, à Chemin ;
Mademoiselle Rosa ABBET ;
Madame et Monsieur Henri JOSERON-ABBET, à Lausanne ;
Messieurs Marius et Maurice ABBET, à Chemin ;
Monsieur Joseph PELLAUD, à Chemin ;
Monsieur Joseph ABBET et famille, à Chemin ;
Monsieur Henri MOULIN et famille, à Vens ;
Monsieur Louis ABBET, à Martigny ;
Monsieur Anatole PELLAUD, hôtelier, à Chemin ;
Monsieur Joseph PELLAUD, à Chemin ;
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Charles ABBET

leur cher fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé accidentellement à l'âge de 27 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mercredi 12 septembre 1928, à 9 h. 30.

ON CHERCHE A LOUER à Martigny-Ville, pour fin octobre,

appartement

meublé ou villa. — Faire offres à **H. M., Kluserhôtels.**

Salsepareille Model
de goût délicieux
purifie le Sang
Seule véritable
en bouteilles de 5.- et 9.- Frs. dans les Pharmacies
Franco par la Pharmacie Centrale
Madlener-Gavin, r. du Mont-Blanc 9, Genève.

Au Bon Marché
Téléphone 161 **Monthey** Téléphone 161

Saison Automne - Hiver

Grand et beau choix dans les rayons suivants :
Complets pour Messieurs, Jeunes gens et Garçons
Pantalons pour Messieurs, Jeunes gens et Garçons, en drap, futaine et tissus fantaisie
Pantalons sport pour Messieurs, extra solide marque „Hercule"
Salopettes pour tous les métiers
Chemises pour Messieurs en Oxford, Molleton, Percale, Popeline, etc.
Chapeaux, Casquettes, Bretelles, Chaussettes, Cravates
Pullowers et Gilets pour dames, Messieurs et enfants, dessins les plus nouveaux
Lingerie en toile blanche et couleur, pour Dames et Fillettes

Tissus en tous genres

Se recommande au mieux
H. Maitre

Caves meublées
à louer de suite. — S'ad. M. Luy, Sion

Conseil !!!
Si l'on veut boire un bon [bitter,
C'est le « **DIABLERETS** » [qu'on prendra.
Il est le premier des Amers
Le seul qui nous stimulera.

On demande à louer à Martigny-Ville,
appartement
de 2 chambres et cuisine. S'adresser au « Confédéré ».

A VENDRE à bas prix
motosacoche
de 5 HP. en très bon état. S'adr. chez **M. Polli,** entrepreneur, **Martigny-Bourg.**

A VENDRE un
Appartement
de 4 pièces, 1er étage. Facilités de payement.
S'adr. à **Adrien Gay,** Martigny-Bourg.
A la même adresse, on offre **à vendre**
BOSSETTES et
VASES DE CAVE
de toutes grandeurs.

Marc Morand
Avocat et Notaire
Martigny
de retour

A VENDRE un
dressoir
en bois dur, état de neuf.
S'adr. à Mme **Favre,** maison Polli, Martigny-Bourg.

Auto-torpédo
4 places, 8-10 HP. éclairage et démarrage électriques. Carrosserie simili, **à vendre.** Occasion exceptionnelle. — S'adr. aux **Annonces Suisses S. A., Sion.**

Mme Delacoste
professeur de chant et piano
REPRENDRA SES LEÇONS à partir du 10 septembre

PERDU
le 27 août, en gare de Martigny CFF, un paquet contenant un
Jupon tricoté et un tablier
Le rapporter contre récompense à Mme Lucien Rouiller, Hôtel Clerc, Martigny

Magasin Lugon-Lugon
MARTIGNY
Dépôt des poudres fédérales
ARTICLES DE CHASSE

A vendre à Fully
joli appartement neuf
comprenant 2 chambres, une salle de dépôt, cuisine, galetas, cave et places afférant au bâtiment. Event. jardin bien arborisé 1964 m2. Pour prix et conditions s'adresser Georges Broccard, notaire, Martigny-Ville.

SUZE

POUR VOTRE SANTÉ BUVEZ UNE

DÉTRUIT: **Mouches, Moustiques, Mites, Punaises, Cafards, Fourmis, Puces**

Seuls Importateurs: Barbezat & Cie., Fleurier (Neuchâtel)

Bâtiment à vendre
à Saxon

Mme Vve P. Delaloye, géomètre, offre à vendre un bâtiment d'habitation, avec place et vigne attenantes, à Gottefrey de Saxon.

Excellente situation commerciale. Facilités de payement. Pour visiter s'adresser à Mme Delaloye.

Pour traiter s'adresser à l'avocat Mce Gross, Martigny-Ville.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme
à 3 et 5 ans

Comptes - Courants

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions.

Fournisseur de tous travaux
en granit marbré

Louis Morandi & Cie
LES VALETTES (Bovernier)

Grande quantité de **PIERRES POUR MAÇONNERIE en dépôt**
Se recommande pour toute fourniture

C'est bientôt fini. Le café le meilleur, le plus parfait, au goût qu'on ne saurait confondre avec aucun autre, ce café est bientôt fait. Il suffit d'y mettre encore une petite cuillerée de la célèbre chicorée Arome . . . Là . . . c'est fait.

Ainsi, une fois de plus, grâce au contenu des paquets bleus et blancs, la cafetière contient, pour un prix modique, le meilleur des cafés — par la magie de la chicorée Arome.

Helvetia Langenthal A 3a

Obligations
Caisse d'Epargne
(Autorisée par l'Etat et au bénefice de garanties spéciales versement dep. 5 fr.)

Banque Populaire Valaisanne
S. A. à SION

COMPTES-COURANTS
Prêts - Change
aux meilleures conditions
LA DIRECTION

Les institutrices

qui n'ont pas de poste pour le prochain cours scolaire peuvent s'adresser à Mlle Carraux, institutrice, à Monthey

Dr Ed. Sierro
méd.-chirurgien
Av. du Midi. — SION
absent
jusqu'au 1er octobre

On demande une
personne
de toute confiance pour s'occuper seule de tous les travaux d'un ménage simple. Entrée de suite. S'adr. à Mme **Gounaz,** épicerie, **Fétigny** (Cton de Fribourg).

On offre à vendre 5 à 6000 kg. de
Foin
1re qualité. S'adresser à Donnet Ernest, voiturier, Troistorrents.

Bouilli, avec os	le kg.	1.40
Rôti, sans os	»	2.20
Viande fumée, sans os	»	2.10
Saucisses et saucissons	»	2.30
Salamis	»	3.30

Expéditions - Demi-port payé

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, *H. Verrey* Lausanne

ON DEMANDE
BONNE
A TOUT FAIRE
pour ménage 2 personnes, sachant un peu cuire. Entrée 15 septembre. — Mme **Chevallaz,** Villeneuve.

Fromage
Petit fromage de montagne gras, 6 à 8 kg. à fr. **2.50**
Petit fromage salé maigre et ¼ gras, 6 à 8 kg., à fr. **1.60** et **2.—**
EXPEDITION SOIGNEE
J. Schelbert-Cahenzli
Fromage
KALTBRUNN (St-Gallet)

Baume St-Jacques
de C. Trautmann, ph. Bâle
Spécifique merveilleux pour toutes les plaies et blessures, ulcérations brûlures, varices et jambes ouvertes, affections de la peau, hémorroïdes douloureuses, dartres, piqûre, coups de soleil et engelures Se trouve dans toutes les pharmacies. Prix Fr. 1.75. - Dépôt général pharmacie St-Jacques, Bâle

Service de Camionnage de St-Maurice

La SESA, Suisse Express S. A., à Zurich, a l'honneur d'informer le public qu'elle a organisé dès le 10 septembre a. c. un service officiel de camionnage de et à la station CFF St-Maurice et qu'elle en a confié l'exécution à Monsieur Marius Wœffray, à St-Maurice.

Tarif de camionnage en centimes par 100 kg.

De la Gare (Station)	A la Ville (localité)	Colis express	Grande vitesse	Petite vitesse Expédit. partielles jusqu'à 1500 kg. par envoi	Petite vitesse Expédit. partielles au delà de 1500 kg. par envoi	Petite vitesse Wagons complets de 5000 kg et plus	Minimum de taxe par expédition Ex. - Colis express GV. - Gde vitesse PV. - Pte vitesse
ou Inversement							
St'Maurice	St-Maurice	—	—	50	35	30	PV. 40
„	Lavey-Village	—	—	75	55	40	PV. 50
„	Lavey les-Bains		—	75	55	40	PV. 50
„	Massongex	—	—	90	65	45	PV. 60

Le service de camionnage est effectué une fois par jour ouvrable. Les colis express ainsi que les envois expédiés en grande vitesse sont enlevés dans la règle, lors de la course ordinaire et aux taux du tarif fixé pour cette dernière.

Le camionneur n'a pas l'obligation d'exécuter des courses spéciales. Les commettants qui demandent l'enlèvement ou l'expédition d'envois en dehors des courses ordinaires devront s'entendre à cet effet directement avec le camionneur.

Les intéressés sont priés de s'adresser pour tous renseignements concernant ce service à la station CFF ou à l'agence SESA, de St-Maurice où ils pourront également obtenir la collection complète des tarifs de camionnage de la SESA, au prix de Fr. 2.—.

Zurich, le 4 septembre 1928.

SESA
Suisse Express S. A.

PATRIA Toutes Assurances Vie
BALE

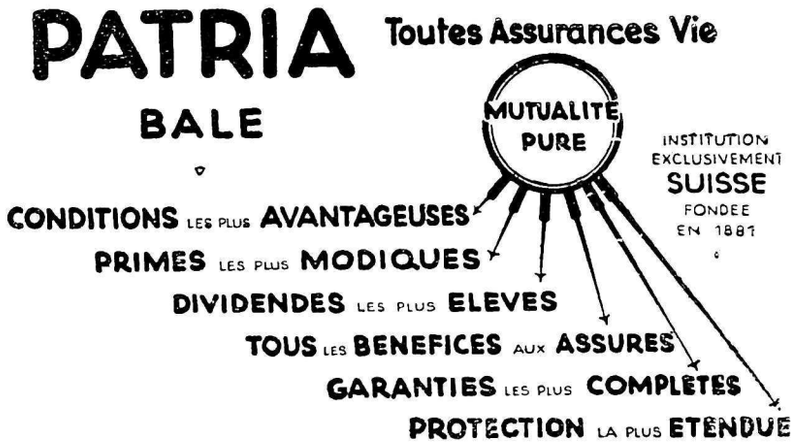

Demandez
les tous nouveaux prospectus de nos assurances mixtes, à terme fixe, sur deux têtes et enfants, avec leur taux de dividende atteint par aucune autre Société d'assurances sur la vie travaillant en Suisse. Rentes viagères.
Agence générale pour le Valais: Marcel CHESEAUX, Saxon

L'eau d'Eptingen
FACILITE LA DIGESTION

FROMAGE
¾ gras, très beau, à fr. 2.7
mi-gras vieux, fr. 2.4
maigre tendre à fr. 1.6
le kg. — **A. HALLER, Be**

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

Coffres-forts et Cassettes incombustibles

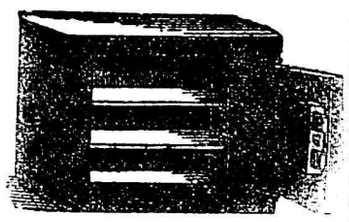

Ces meubles sont devenus indispensables pour serrer livres, papiers (de familles), titres, etc. Le public très souvent se voit dans la triste nécessité de sacrifier ces objets en cas d'incendie. Il s'empressera de s'éviter tout souci en demandant un prospectus, à **François Tauxe,** fabricant de coffres-forts, à Malley, LAUSANNE.

Boucherie ROUPH
36, Rue de Carouge,
GENÈVE
expédie par retour du courrier
Bouilli fr. 1.80 le kg.
Rôti bœuf fr. 2.30 le kg.
Graisse de rognon Fr. 1.50 le kg.

FOIN, PAILLE ENGRAIS
(Scories Thomas)
Demandez les offres avantageuses à
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
SION - Téléphone 1

Pommes de terre
à vendre
Jos. Spahr, Sion

Fournitures de bureau
Classeurs
Dossiers classeurs
Classeurs de rechange
Copie de lettres
Papier pour machine
Papier pour doubles
Papier carbone
Rubans pour machine
Machines à écrire
aux meilleures conditions
Imprimerie Commerciale
Martigny
Tél. 52

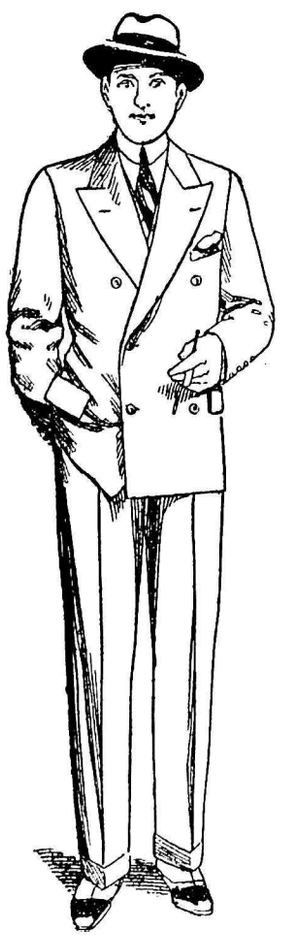

Le plus grand choix
Les meilleures qualités
Les plus bas prix
dans tous les rayons

E. Géroudet & Fils
SION

5 % d'Escompte
par timbres verts de l'Union Commerciale Valaisanne.

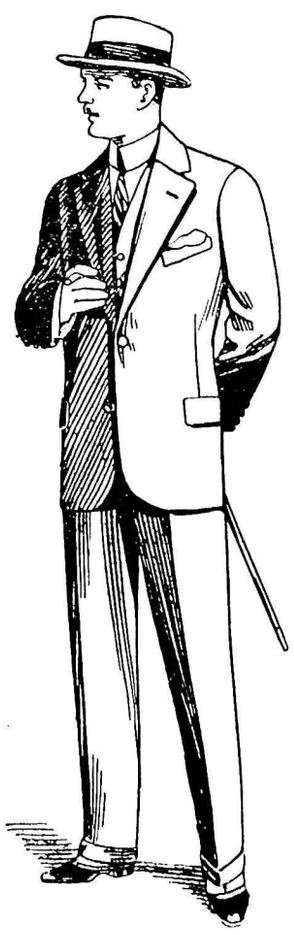

Votre médecin vous dira...

La Constipation

est à l'origine de nombreuses maladies. L'emploi des laxatifs et purgatifs aggravent cette infirmité. Pour la combattre avec succès, utilisez le nouvel instrument

Laxor
médicalement recommandé

En vente chez Pharmaciens et Bandagistes

Demandez prospectus gratuit
ELECTA S. A. - LAUSANNE
Galeries du Commerce, 75